

Une année de progrès

## Améliorations à la frontière Canada-États-Unis

Lors de leur plus récente rencontre à Washington, le 6 décembre 2002, le vice-premier ministre, John Manley, et le gouverneur Tom Ridge ont émis un rapport d'étape marquant une année de progrès depuis la mise en place du Plan d'action pour une frontière intelligente.

Ce rapport confirme que la mise en application des dispositions énoncées dans le plan d'action et l'amélioration constante de l'efficacité des mesures prises par le Canada et les États-Unis pour assurer la sécurité de leur frontière commune suivent leur cours comme prévu. Même s'il reste beaucoup à faire, les autorités gouvernementales des deux pays ont d'ores et déjà fait des progrès notables en mettant en œuvre plusieurs des initiatives importantes prévues dans le plan d'action.

### Faciliter la circulation transfrontière à faible risque

Le programme des Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) est l'une des pierres angulaires du Plan d'action pour une frontière intelligente. C'est une étape importante vers une rationalisation des formalités douanières, tout en améliorant la sécurité du trafic commercial transfrontière. EXPRES est un processus commercial harmonisé offert aux importateurs et aux transporteurs approuvés, ainsi qu'aux chauffeurs inscrits, grâce auquel les expéditions seront dédouanées, dans l'un et l'autre pays, avec une rapidité et une certitude accrues, ce qui permettra de réduire les coûts.

Le Canada et les États-Unis offrent actuellement ce processus de dédouanement accéléré aux principaux postes frontaliers suivants : Windsor-Detroit, Sarnia-Port Huron, Fort Erie-Buffalo, Douglas-Blaine, Queenston-Lewiston et Lacolle-Champlain.

### Nouveau projet pilote dans les aéroports canadiens

En janvier 2003, l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) a lancé un projet pilote pour accélérer les formalités de douane et d'immigration auxquelles doivent se soumettre les voyageurs qui rentrent au Canada, tout en améliorant la

sécurité : il s'agit de la lecture d'empreintes rétinienne, et cette technologie sera testée aux aéroports internationaux Pearson et de Vancouver.

Quelques précisions : le programme CANPASS-Aéroports permettra aux voyageurs préautorisés d'établir leur identité et de passer la douane simplement en regardant une caméra qui reconnaît les empreintes rétinienne. En limitant leurs interventions auprès de ces voyageurs préautorisés, les autorités douanières pourront se concentrer sur les voyageurs inconnus de leurs services. Le programme sera élargi et appliqué conjointement par les autorités douanières des États-Unis, de façon à ce que les voyageurs puissent bénéficier également de cette technologie pour passer la douane américaine. Le programme conjoint sera testé dans le cadre d'un projet pilote à l'aéroport MacDonal-Cartier d'Ottawa et à Dorval, l'aéroport de Montréal, à la fin de l'année 2003.

### Amélioration de l'infrastructure frontalière

Une infrastructure efficace et sécuritaire est l'une des priorités du Plan d'action pour une frontière intelligente. Le Canada et les États-Unis ont d'ores et déjà réservé des crédits à la modernisation de l'infrastructure frontalière. Ainsi, au Canada, les 600 millions de dollars du nouveau Fonds sur

l'infrastructure frontalière permettront d'apporter, sur cinq ans, des améliorations matérielles et technologiques aux principaux postes frontaliers.

En septembre 2002, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont annoncé qu'ils injecteraient 300 millions de dollars au cours des trois prochaines années dans un projet conjoint de modernisation des infrastructures au poste frontalier Windsor-Detroit. Dans le cadre du Plan d'action pour une frontière intelligente, des crédits ont également été alloués à la création de voies réservées pour les véhicules commerciaux et de tourisme à la frontière entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington, ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures routières et frontaliers au poste frontalier Lacolle-Champlain, entre le Québec et l'État de New York.

**Pour des renseignements** sur le programme EXPRES : internet à [www.ccradrc.gc.ca/fast](http://www.ccradrc.gc.ca/fast) ou courriel à l'ADRC à : [fast-expres@ccra-adrc.gc.ca](mailto:fast-expres@ccra-adrc.gc.ca) **Pour des renseignements** sur le programme CANPASS-Aéroports, tél. : **1-800-842-7647**. **Pour savoir** où en est l'application du Plan d'action pour une frontière intelligente, communiquer avec la Direction des relations avec les États-Unis du MAECI, tél. : **(613) 944-7960** internet : [www.can-am.gc.ca](http://www.can-am.gc.ca) (cliquer sur « Coopération sur la frontière »).

## Mission commerciale : confection pour dames

**CHICAGO, ILLINOIS** — 22-25 mars 2003 — Si vous êtes fabricant de vêtements pour femmes et cherchez à vous introduire sur le marché américain, venez participer à la **Mission commerciale** axée sur le repérage de représentants dans le secteur de la confection pour dames, organisée par le consulat général du Canada à Chicago.

Dans le cadre de cet événement, vous pourrez assister à une séance d'information donnée par des spécialistes de l'industrie, exposer, en compagnie d'autres entreprises participantes, à **StyleMax** — un salon commercial consacré à la confection pour dames — et avoir accès aux centaines de représentants locaux qui visiteront le salon.

La **date limite** pour s'inscrire est le **4 mars 2003** selon l'ordre d'arrivée des demandes. **Pour informations** : M<sup>me</sup> Ann F. Rosen, agente de promotion commerciale, consulat général du Canada, Chicago, tél. : **(312) 327-3624**, courriel : [ann.rosen@dfait-maeci.gc.ca](mailto:ann.rosen@dfait-maeci.gc.ca) internet : [www.dfait-maeci.gc.ca/chicago](http://www.dfait-maeci.gc.ca/chicago) ou [www.mmart.com](http://www.mmart.com)

Mars 2003

## Le CHILI

puissance économique en Amérique du Sud

Le Chili est un pays relativement petit qui a néanmoins commencé à s'imposer sur le marché du commerce international. Il se classait 20<sup>e</sup> selon l'Indice de compétitivité de la croissance de 2002 du Forum économique mondial, devançant tous les pays d'Amérique latine et quelques pays européens, dont l'Espagne, l'Irlande et la France. Selon une enquête récente menée par le Fraser Institute de Vancouver auprès de 27 grandes entreprises et 121 entreprises de taille moyenne dans le secteur minier, le Chili représente le choix le plus attrayant pour les investisseurs, tant pour le potentiel minier que pour la stabilité économique. Bien que le pays se heurte à des difficultés économiques et politiques de taille, les résultats qu'il obtient sont favorables et le taux de croissance de son produit intérieur brut (PIB) en 2002 a été évalué à près de 2 %.

Les entreprises canadiennes maintiennent un vif intérêt à l'égard du Chili. Depuis l'application de l'Accord de libre-échange Canada-Chili en 1997, le commerce bilatéral s'est accru de 26 %. De plus, entre 1997 et 2001, il y a eu augmentation des exportations canadiennes dans divers secteurs, notamment le papier kraft et le carton (près de 1 500 %) ainsi que le matériel électrique et l'équipement de télécommunications (plus de 40 %). Pourquoi? Parce que le Chili a une culture de l'entreprise semblable à celle de l'Amérique du Nord, une bonne infrastructure, une main-d'œuvre instruite, des consommateurs avertis qui ont une prédilection pour les produits nord-américains et un marché ouvert et transparent. L'organisation Transparency International considère que le Chili est le pays le moins affecté par la corruption en Amérique latine et qu'à l'échelle mondiale, il se classe juste

après les États-Unis et devant l'Allemagne à ce chapitre.

Fort de ses assises économiques et institutionnelles saines, le Chili est un marché ouvert et rentable qui pourrait constituer une bonne base à partir de laquelle il serait avantageux de faire des affaires non seulement en Amérique latine, mais aussi à l'échelle mondiale. Dans le but d'ouvrir les marchés aux produits chiliens, le Chili a négocié avec succès en 2002 des accords de libre-échange avec l'Union européenne, les États-Unis et la Corée du Sud. Le dernier accord annonçait l'intention qu'à le Chili de commencer à se concentrer sur l'Asie.

Depuis quelques années, les services, la technologie et les produits canadiens sont en demande au Chili, tant dans les secteurs primaires traditionnels que dans ceux de la haute technologie. Methanex a fait des investissements considérables au Chili et son produit, le méthanol, est maintenant une des principales exportations du pays. Québecor a récemment obtenu un contrat d'une valeur de 40 millions de dollars pour la production d'anneaux téléphoniques pour le Chili et l'Argentine. On a observé une hausse marquée des ventes de produits canadiens, dont ceux qui sont fabriqués de fer et d'acier (augmentation de plus de 40 % des ventes de janvier à octobre 2002 par rapport à 2001), les meubles et les articles de literie (augmentation de plus de 100 %) ainsi que les parfums et les produits cosmétiques (augmentation de près de 71 %). La biotechnologie, l'agriculture et l'agroalimentaire, l'éducation, le développement urbain, les pâtes et papiers, et l'exploitation forestière offrent des occasions d'investissement et, de plus en plus, la possibilité de commercialiser le savoir-faire canadien.

### Quelques statistiques

PIB (2001) : 107 milliards de dollars (70,3 milliards de dollars américains)

Croissance annuelle du PIB : 5,9 % (1990-2001); 2,8 % (2001); 1,9 %\* (2002)

Inflation (2002) : 2,8 %\*

Taux d'escompte de la banque centrale : 2,75 %

Taux d'alphabétisation : 95 %

Valeur totale du commerce canado-chilien : 1,23 milliard de dollars

\*estimation